



Déclaration de clientèle scolaire – mardi 30 septembre 2025

Nous procéderons demain matin à la déclaration officielle de la population scolaire. C'est une journée importante pour nous en lien avec le financement de l'école. Il est important pour tous les élèves d'être présents lors de cette journée.

Si votre enfant doit s'absenter pour une raison importante, un parent devra se présenter dans les jours suivants afin de signer à l'école la fiche de fréquentation, c'est obligatoire.

États de compte 2025-2026

L'état de compte des frais scolaires est maintenant déposé sur votre portail MOZAIK.

Les frais sont acquittables en ligne sur le site de votre institution financière ou au comptoir de votre institution financière.

Pour le paiement, vous devez utiliser le numéro de référence qui se trouve dans la partie du haut de l'état de compte. ATTENTION, il y a un numéro de référence différent pour chaque élève. Pour les membres d'une même fratrie, il ne faut pas payer avec le même numéro de référence pour tous les enfants.

Il n'est pas possible de payer les frais scolaires par chèque ou argent comptant à l'école.

Le service à la clientèle de votre institution financière est en mesure de vous aider pour le paiement.

Comme pour 2025-26, pour chaque élève de l'école, nous avons facturé des frais de programme pédagogique particulier (PPP) au montant de 300\$. Ce montant sert à financer plusieurs activités et projets ainsi que du personnel qui vient soutenir nos activités au quotidien.

Veuillez noter que ces frais sont remboursés par une mesure ministérielle. Vous verrez donc sur l'état de compte une réduction d'un montant de 300\$.

Pour le parent, au final, vous ne payez que pour les cahiers d'activités et le matériel pour écrire et travailler.

Cela a été approuvé par les membres du conseil d'établissement lors de la rencontre de juin 2025.

Nous vous demandons d'acquitter l'état de compte au plus tard le 1 novembre 2025. Merci de votre collaboration.

Conseil d'établissement 2025-2026

L'assemblée générale annuelle du CÉ s'est tenue le 18 septembre dernier. Tous les postes vacants ont été comblés.

Voici les membres parents du conseil d'établissement de l'Académie De Roberval :

1. Mme Naima Bentayeb
2. Mme Samira El Ouargui
3. M. Aimene Kebieche
4. Mme Nadia Mansouri
5. M. Rafik Rehi

6. Mme Caroline Rioux
7. Mme Feriel Touati
8. M. Benoit Tousignant

Vous pouvez rejoindre les membres du conseil d'établissement à l'adresse courriel suivante :
roberval.ce@csgm.qc.ca

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Académie De Roberval

514 596-5523

<https://academie-de-roberval.csgm.gouv.qc.ca/>